



Martin Maurel Dollar Plus

Rapport annuel

31 décembre 2019

# Table des matières

---

<b>Table des matières</b>	<b>2</b>
<b>1. Informations générales</b>	<b>4</b>
1.1 Acteurs	4
1.2 Personnes responsables du rapport annuel	4
1.3 Attestation des personnes responsables du rapport annuel	5
1.4 Responsable du contrôle des comptes	5
<b>2. Caractéristiques principales de l'OPC</b>	<b>6</b>
2.1 Objectif de gestion	6
2.2 Profil de risque et de rendement	6
2.3 Catégories de parts	7
<b>3. Compte-rendu d'activité</b>	<b>8</b>
3.1 Performances du 01/01/2019 au 31/12/2019	8
3.2 Commentaire de gestion	8
<b>4. Vie de l'OPC sous l'exercice sous revue</b>	<b>10</b>
4.1 Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice	10
4.2 Mouvements intervenus dans la composition du portefeuille au cours de l'exercice	10
4.3 Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	11
4.4 Opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres et TRS	15
4.5 Risque global	15
<b>5. Informations réglementaires</b>	<b>16</b>
5.1 Politique de sélection des intermédiaires et d'exécution des ordres des clients	16
5.1.1 Politique de sélection des intermédiaires	16
5.1.2 Politique d'exécution des ordres	17
5.1.3 Evaluation et notation des intermédiaires	17
5.1.4 Dispositif de contrôle	18
5.1.5 Meilleure Sélection et contrôle des prestataires fournisseurs de recherche	18
5.2 Critères ESG et Transition énergétique / Article 173	19
5.3 Exercice des droits de vote	19
5.3.1 Politique de vote	19
5.3.2 Exercice des droits de vote	20
5.4 Politique de rémunération	20
<b>6. Certification du commissaire aux comptes</b>	<b>23</b>
<b>7. Comptes annuels</b>	<b>26</b>
7.1 Bilan au 31 décembre 2019 en USD	26
7.1.1 Bilan actif	26
7.1.2 Bilan passif	27
7.1.3 Hors-bilan	28

7.2	Compte de résultat au 31 décembre 2019 en USD	28
<b>8.</b>	<b>Annexes aux comptes annuels</b>	<b>29</b>
8.1	Règles et méthodes comptables	29
8.1.1	Règles d'évaluation des actifs	29
8.1.2	Frais de gestion	31
8.1.3	Affectation des sommes distribuables	31
8.2	Evolution de l'actif net au 31/12/2019 en USD	32
8.3	Compléments d'information	33
8.3.1	Ventilation par nature juridique ou économique des instruments financiers	33
8.3.2	Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan	33
8.3.3	Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan	33
8.3.4	Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan	34
8.3.5	Créances et dettes: ventilation par nature	34
8.3.6	Capitaux propres	34
8.3.7	Frais de gestion	35
8.3.8	Engagements reçus et donnés	35
8.3.9	Autres informations	35
8.3.10	Tableau d'affectation des sommes distribuables	36
8.3.11	Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices	37
8.3.12	Inventaire en USD	38

# 1. Informations générales

---

Martin Maurel Dollar Plus est un FCP de droit français.

## 1.1 Acteurs

### Société de gestion

Rothschild & Co Asset Management Europe  
Société en commandite simple  
29, avenue de Messine  
75008 Paris

Société de Gestion de portefeuilles agréée par l'Autorité des Marchés Financiers le 6 juin 2017 sous le numéro GP-17000014

### Dépositaire, Conservateur et Etablissement en charge de la tenue des registres de parts

Rothschild Martin Maurel  
Société en commandite simple  
29, avenue de Messine  
75008 Paris

Etablissement de crédit français agréé par l'ACPR (Autorité de contrôle prudentiel et de résolution).

Le dépositaire a délégué la fonction de conservation des titres financiers étrangers au Conservateur The Bank of New York Mellon SA/NV (Belgique).

### Sous délégué de gestion comptable

Rothschild & Co Asset Management Europe assurera seul la gestion administrative et financière du FCP sans délégation à des tiers à l'exception de la fonction comptable qui est déléguée dans sa totalité à:

CACEIS Fund Administration  
1-3, Place Valhubert  
75013 Paris

## 1.2 Personnes responsables du rapport annuel

Ce document annuel est établi sous la responsabilité de la société de gestion, Rothschild & Co Asset Management Europe.

**Rothschild & Co Asset Management  
Europe**

Société de gestion

**Pierre Baudard**

Associé-Gérant

### **1.3 Attestation des personnes responsables du rapport annuel**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Paris, le 1<sup>er</sup> juillet 2020

Valérie Burkhard  
Managing Director

Pierre Baudard  
Associé-Gérant

### **1.4 Responsable du contrôle des comptes**

#### **Commissaires aux comptes titulaires**

Cabinet FOUCAULT  
Monsieur Jean-Paul Foucault  
229 boulevard Pereire  
75017 Paris

## 2. Caractéristiques principales de l'OPC

---

### 2.1 Objectif de gestion

Martin Maurel Dollar Plus a pour objectif de gestion de fournir un rendement égal à celui du taux au jour le jour du marché interbancaire américain (Federal Funds Effective Rate), diminué des frais de fonctionnement et de gestion facturés à l'OPCVM et relatifs à chaque catégorie de parts.

Indicateur de référence :

Le Federal Funds Effective Rate est le taux moyen pondéré des Fonds Fédéraux des Etats-Unis d'Amérique. Cet indicateur quotidien correspond à la moyenne pondérée du taux d'intérêt s'appliquant aux opérations de prêt/emprunt de liquidités au jour le jour réalisées entre les établissements financiers américains ayant un compte à la Réserve Fédérale. Il est administré et calculé par la Réserve Fédérale et disponible sur son site et également sur Bloomberg (code FEDL01 Index).

A la date de la dernière mise à jour du présent prospectus, l'administrateur de l'indice de référence n'est pas encore inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Conformément au règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la Société de gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

### 2.2 Profil de risque et de rendement

- Le niveau de risque de cet OPCVM est de 1 (volatilité inférieure à 0,5%) et reflète principalement son positionnement sur les produits de dettes publiques et privées tout en ayant une sensibilité comprise entre 0 et 0,5.
- Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
- La catégorie de risque associée à l'OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.
- L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

Autres facteurs de risque importants, non pris en compte de manière adéquate par l'indicateur :

- Risque de crédit: Risque de dégradation de la qualité du crédit ou risque de défaut d'un émetteur pouvant impacter négativement le prix des actifs en portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC.

Pour de plus amples informations sur le profil de risque et ses principaux contributeurs, merci de vous référer au prospectus.

## 2.3 Catégories de parts

Le FCP possède deux catégories de part: La part P et la part I.

Catégorie de la part	Code ISIN	Affectation des sommes distribuables	Devise de libellé	Souscripteurs	Valeur initiale de la part	Souscription initiale minimale
P	FR0010294892	Capitalisation	USD	Tous souscripteurs	1 000 USD	1 000 parts
I	FR0007075650	Capitalisation	USD	Institutionnels	1 000 USD	1 part

Les souscriptions ultérieures pourront se faire en part ou en décimale de part, le cas échéant.

## 3. Compte-rendu d'activité

### 3.1 Performances du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Performance absolue	Performance relative à l'indice de référence
Martin Maurel Dollar Plus part P	+1,72%	+2,21%
Martin Maurel Dollar Plus part I	+2,23%	+2,21%

Note: Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs de l'OPC.

### 3.2 Commentaire de gestion

Après la dégradation des indicateurs économiques avancés notamment dans le secteur manufacturier à partir du 4ème trimestre 2018, le rebond des marchés a été permis par le soutien des banques centrales mais aussi la résistance des indices avancés dans le secteur des services qui sont restés au-dessus du seuil d'expansion de 50. La consommation a également tenu, portée par l'amélioration du pouvoir d'achat des ménages grâce à la hausse des salaires, l'inflation modérée et des niveaux de taux d'intérêt qui ne fragilisent ni la situation financière des ménages ni celle des entreprises.

Sur le plan international, Le risque politique est monté d'un cran à partir du printemps avec la résurgence des tensions politiques (Guerre Commerciale, Brexit, Hong Kong, Iran, Italie...) qui ont atteint un pic au mois d'août. Sur la fin d'année, l'aboutissement des négociations sur la phase I de la guerre commerciale sino-américaines et l'issue favorable sur le Brexit suite aux élections au UK avec une stabilisation des indicateurs macroéconomiques ont permis de lever une partie de la prime de risque.

Ainsi, en dépit d'une croissance mondiale au ralenti (à 2,4% contre 3% en 2018), des inquiétudes autour de la guerre commerciale Sino-Américaine et du Brexit, d'une rhétorique restrictive de la Fed et de la BCE et de l'émergence de mouvements sociaux contestataires, 2019 a finalement été une année très positive sur les marchés.

Sur les marchés monétaires, dès le début d'année, Jerome Powell a adopté un discours à l'opposé de celui tenu fin 2018, plus accommodant en annonçant la fin du "pilotage automatique" de la réduction de son bilan et le report d'une éventuelle hausse de taux à 2020. Finalement, la poursuite des tensions commerciales sino-américaines, la publication de statistiques économiques décevantes et la faiblesse des anticipations d'inflation aux Etats-Unis ont alimenté les craintes concernant le cycle de croissance et poussé la Fed à procéder à 3 baisses de taux au cours de l'année, fixant sa fourchette cible à [1,5%; 1,75%] depuis la réunion de politique monétaire des 29 et 30 octobre. En parallèle, la BCE a réagi à la baisse des anticipations d'inflation en prenant une série de mesures à l'issue de sa réunion du 12 septembre: une baisse du taux de dépôt de 10pb, l'introduction d'un système à paliers pour les réserves excédentaires des banques, un TLTRO III et surtout la reprise des rachats nets d'actifs à un rythme de 20Mds€ par mois, sans date de fin, à compter du



1er novembre. Néanmoins, depuis sa prise de fonction, Christine Lagarde a appelé de ses vœux une relance budgétaire pour prendre le relais d'une politique monétaire dont l'efficacité est remise en cause.

Sur les marchés obligataires, les taux d'intérêt se sont ainsi détendus de: -77 pb sur le taux américain à 10 ans et -43 pb sur le taux allemand à 10 ans à -0,19 % après avoir touché un plus bas historique de -0,71 % fin août et -59 pb sur le 10 ans français à 0,12 %. Les pays périphériques ont surperformé avec une détente de: - 292 pb sur le 10 ans grec à 1,43 % suite à l'amélioration d'un cran de sa note par S&P à BB-, avec une perspective positive, - 148 pb sur le 10 ans italien à 1,41 %, -131 pb sur le 10 ans portugais à 0,44 et - 95 pb sur le 10 ans espagnol à 0,47 %.

Sur le marché du crédit, Les taux bas ont poussé les investisseurs à rechercher du rendement auprès du marché actions mais aussi des obligations Corporate, faisant bondir le marché investment grade de 6,3% et le marché high yield de 10,8% (resserrement d'environ 200 pb pour le HY européen). Concernant les émissions, l'année 2019 a été historique sur les Corporates avec près de 450Mds d'Euros, soit 13% de mieux que le précédent record de 2017.

Sur le front des devises, l'euro a perdu du terrain contre toutes devises même si la monnaie unique a réduit une partie de son retard sur le second semestre à la suite de l'accord trouvé sur le Brexit. Le dollar s'est apprécié contre euro de 1,94 % sur l'année à 1,12.

Enfin, sur les marchés actions dividendes réinvestis, toutes les zones ont connu de fortes progressions en euro: le S&P affiche une hausse de 34,10 %, l'Eurostoxx de 26,11 %, le Nikkei de 24,9% et les marchés émergents de 21,9%.

En 2019, l'actif du fonds a sensiblement augmenté (environ +78 % sur l'année, +104 millions\$). Les taux de placement à court terme sont restés relativement stables jusqu'à juillet puis ont baissé progressivement dans le sillage de la baisse des taux directeurs, entraînant une baisse du rendement moyen du portefeuille sur l'année de 62 pb à 2,06 %.

Notre politique de gestion a privilégié les échéances à 3 mois au cours du premier semestre compte tenu du statu quo attendu sur les taux et par la suite, nous avons investi sur des échéances plus longues, jusqu'à 12 mois, avec les baisses de taux anticipées. Cela s'est traduit par une hausse de la durée initiale d'investissement qui est passée de 66 à 85 jours mais une stabilité de la durée de vie moyenne pondérée du portefeuille (WAL), égale à la sensibilité au taux (WAM) à 38 jours. Tout au long de l'année, les investissements ont continué de se porter de préférence sur des émetteurs corporate, offrant toujours plus de rémunération que les émetteurs bancaires. Ils représentent ainsi une part plus importante au sein du portefeuille avec 46 % de l'actif en fin d'année (stable par rapport à fin 2018) alors que la part des émetteurs bancaires s'établit à 38 % de l'actif à fin 2019 (contre 35 % à fin 2018). La part des émetteurs périphériques est en hausse à 7,5 % de l'actif (contre 6 % à fin 2018) au travers exclusivement de 6 % de titres espagnols (Endesa, Iberdrola, BBVA et Red Electrica) et 1,5 % de titres italiens (Eni).

Par ailleurs, le fonds est resté principalement investi sur des papiers en euro swapés en dollar (à hauteur de 81,5 % de l'actif à fin 2019 contre 80 % à fin 2018), permettant de diversifier les émetteurs au sein du portefeuille en investissant notamment sur des émetteurs corporate émettant plus rarement en dollar et d'offrir très souvent un taux de placement meilleur que celui d'un TCN émis directement en dollar. La part des TCN en dollar ne représente que 4 % de l'actif en fin d'année (+1 % sur la période).

Les liquidités s'établissent à 15,5 % de l'actif à fin 2019 (dont 11,5% en pensions) contre 19 % à fin 2018.

Ainsi, en 2019, le fonds réalise une performance flat de 2,21 % en ligne avec sa référence, le taux des Fed Funds.

## 4. Vie de l'OPC sous l'exercice sous revue

### 4.1 Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice

En date du 26 juillet 2019, mise en conformité du FCP au règlement MMF

- classification "monétaire à valeur liquidative variable (VNAV) court terme";
- Il a notamment été précisé que les émetteurs de titres dans lequel le FCP investira devront être de qualité "Investment Grade" ou jugés équivalents par la société de gestion et bénéficient d'une des deux meilleures notations court terme ;
- Le FCP pourra désormais investir jusqu'à 10% de son actif en actions ou parts d'OPCVM monétaires relevant de la directive européenne 2009/65/CE de droit français ou européen ;
- Le FCP pourra désormais investir plus de 5% de son actif dans différents instruments du marché monétaire émis ou garantis individuellement ou conjointement par une liste d'entités prévues à l'article 17 paragraphe 7 du règlement MMF et listées dans le prospectus du FCP ;
- Le descriptif de la procédure d'évaluation de la qualité de crédit a été ajouté au prospectus du FCP ;
- Le FCP ne pourra plus intervenir sur les marchés organisés ;
- Le FCP ne pourra plus avoir recours à des dépôts et à des emprunts d'espèces ;
- Le FCP ne pourra plus avoir recours à des opérations de prêt et emprunts de titres ;
- Le FCP aura désormais des frais indirects de 0,01% maximum

### 4.2 Mouvements intervenus dans la composition du portefeuille au cours de l'exercice

Table 1. Achats

ISIN	Titres	En euros
USF2893TAN66	EDF 2.35 10-20	41 225 355,81
FR0013328911	BQ POSTALE FLR 04-20	32 870 269,78
XS1743726918	ABN AMRO B FLR 01-21	31 911 135,59
US05579TED46	BNP PAR 2.38 05-20	31 501 051,24

Table 2. Ventes

ISIN	Titres	En euros
USF2893TAN66	EDF 2.35 10-20	36 516 158,17
FR0013328911	BQ POSTALE FLR 04-20	32 870 269,78
XS1743726918	ABN AMRO B FLR 01-21	31 911 135,59
US05579TED46	BNP PAR 2.38 05-20	29 503 588,74

### 4.3 Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS – REGLEMENT SFTR – en devise de comptabilité de l'OPC

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
--	-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

#### 1. INFORMATIONS GENERALES:

##### a) Titres et matières premières prêtés

Montant		NC	NC	NC	NC
% de l'actif net*		NC	NC	NC	NC

\*% hors trésorerie et équivalent de trésorerie

##### b) Actifs engagés pour chaque type d'opérations de financement sur titres et TRS exprimés en valeur absolue

Montant				<b>2 868 256,10 USD</b>	
% de l'actif net				<b>1,56%</b>	

\*ramené à l'actif du fonds au 31/12/2019

#### 2. DONNEES SUR LA CONCENTRATION:

##### c) 10 principaux émetteurs de garanties reçues (hors cash) pour tous les types d'opérations de financement

Nom		NC	NC	BNP PARIBAS	
Domicile		NC	NC	16 Boulevard des italiens 75009 PARIS	
Nom		NC	NC	<b>LA BANQUE POSTALE</b>	
Domicile		NC	NC	115 rue de Sèvres 75015 PARIS	
Nom				<b>JP MORGAN CHASE AND CO</b>	
Domicile				270 Park Avenue NEW YORK, Etats Unis	
Nom				<b>ABN AMRO BANK</b>	
Domicile				Amsterdam, Pays-bas	

##### d) 10 principales contreparties en valeur absolue des actifs et des passifs sans compensation

Nom 1				<b>Rothschild Martin Maurel</b>	
Domicile				29 avenue de messine 75008 Paris	

Montants
Nom 2
Domicile
Montants

### 3. DONNEES D'OPERATIONS AGREGÉES:

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
--	-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

#### e) Type et qualité des garanties (collatéral)

Type					
- Actions		NC	NC		
- Obligations		NC	NC	<b>Investment grade</b>	
- OPC		NC	NC		
- TCN		NC	NC		
- Cash		NC		NC	
<b>Rating</b>	Contribution SDG	Contribution SDG	Contribution SDG	<b>Au minimum BBB</b>	Contribution SDG
<b>Monnaie de la garantie</b>					
- Devise 1		NC			
- Devise 2		NC			
- Devise n		NC			

#### f) Règlement et compensation des contrats

Triparties				
Contrepartie centrale				
Bilatéraux				<b>X</b>

#### g) Échéance de la garantie ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour		NC	NC	X
1 jour à 1 semaine		NC	NC	<b>X</b>
1 semaine à 1 mois		NC	NC	<b>X</b>
1 à 3 mois		NC	NC	
3 mois à 1 an		NC	NC	
Plus d'1 an		NC	NC	
Ouvertes		NC	NC	

#### h) Échéance des opérations de financement sur titres et TRS ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour				
----------------	--	--	--	--

1 jour à 1 semaine
1 semaine à 1 mois
1 à 3 mois
3 mois à 1 an
Plus d'1 an
Ouvertes

#### 4. DONNEES SUR LA REUTILISATION DES GARANTIES:

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
--	-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

##### i) Données sur la réutilisation des garanties

Montant maximal (%)	Contribution S DG	Contribution S DG	Contribution S DG	10%	Contribution S DG
Montant utilisé (%)	Contribution S DG	Contribution S DG	Contribution S DG	1,56%	Contribution S DG
Revenus pour l'OPC suite au réinvestissement des garanties espèces en euros	Contribution S DG	Contribution S DG	Contribution S DG	282 919,86 USD	Contribution S DG

##### j) Données sur la conservation des garanties reçues par l'OPC

Nom		NC	NC	RMM	
Titres		NC	NC		
Cash		NC	NC	NC	

##### k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Titres	Contribution SDG	Contribution SDG	Contribution SDG	0	Contribution SDG
cash	Contribution SDG	Contribution SDG	Contribution SDG	100%	Contribution SDG

##### l) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Revenus					
- OPC					Contribution SDG
- Gestionnaire	Contribution SDG	Contribution SDG	Contribution SDG		NC
- Tiers	Contribution SDG	Contribution SDG	Contribution SDG		NC

<b>Coûts</b>				
- OPC				Contribution SDG
Gestionnaire	Contribution SDG	Contribution SDG	Contribution SDG	NC
- Tiers				NC

#### **e) Type et qualité des garanties (collatéral)**

Les opérations d'acquisitions ou de cessions temporaires de titres seront réalisées conformément au Code Monétaire et Financier. Elles seront réalisées dans le cadre de la gestion de la trésorerie et/ou de l'optimisation des revenus de la SICAV.

Ces opérations consisteront en des prêts et emprunts de titres et/ou en des prises et des mises en pensions. Les opérations de cession temporaire de titres (prêts de titres, mises en pension) pourront être réalisées jusqu'à 100 % de l'actif du FIA.

Les opérations d'acquisition temporaire de titres (emprunts de titres, prises en pension de titres) pourront être réalisées jusqu'à 10 % de l'actif de la SICAV. Cette limite peut être portée à 100% dans le cas de prise en pension contre espèces, à condition que les instruments financiers pris en pension ne fassent l'objet d'aucune opération de cession.

#### **i) Données sur la réutilisation des garanties**

Dans le cadre des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et des opérations sur dérivés négociés de gré à gré, l'OPC peut recevoir à titre de collatéral des titres (tel que notamment des obligations ou titres émis (es) ou garanti (e) s par un Etat ou émis par des organismes de financement internationaux et des obligations ou titres émis par des émetteurs privés de bonne qualité), ou des espèces. Il n'y a pas de politique de corrélation dans la mesure où l'OPC recevra principalement des titres d'Etat de la zone Euro et/ou des espèces en collatéral.

Le collatéral en espèces reçu est réinvesti conformément aux règles applicables.

L'ensemble de ces actifs devra être émis par des émetteurs de haute qualité, liquides, peu volatils, diversifiés et qui ne sont pas une entité de la contrepartie ou de son groupe.

Des décotes peuvent être appliquées au collatéral reçu; elles prennent en compte notamment la qualité de crédit, la volatilité des prix des titres. L'évaluation est effectuée à une fréquence au moins quotidienne.

Les garanties financières reçues doivent pouvoir donner lieu à une pleine exécution par l'OPC à tout moment et sans consultation de la contrepartie ni approbation de celle-ci.

Les garanties financières autres qu'en espèces ne doivent pas être vendues, réinvesties ou mises en gage.

Les garanties financières reçues en espèces doivent uniquement être:

- placées en dépôt;
- investies dans des obligations d'État de haute qualité;
- utilisées aux fins de transactions de prise en pension (reverse repurchase transactions), à condition que ces transactions soient conclues avec des établissements de crédit faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et que l'OPC puisse rappeler à tout moment le montant total des liquidités en tenant compte des intérêts courus;
- investies dans des organismes de placement collectif monétaires à court terme.

#### **k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC**

Sans objet

#### **l) Données sur les revenus et les coûts ventilés**

Sans objet

### **4.4 Opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres et TRS**

L'OPC n'a pas eu, au cours de l'exercice, recours à des opérations de financement sur titres tels que des prêts et emprunts de titres, des prises et mises en pension et des TRS.

### **4.5 Risque global**

La méthode de calcul du ratio du risque global est celle de l'approche par l'engagement.

## 5. Informations réglementaires

---

### 5.1 Politique de sélection des intermédiaires et d'exécution des ordres des clients

Conformément à la réglementation, Rothschild & Co Asset Management Europe a mis en place une Politique de sélection de ses intermédiaires et d'exécution des ordres.

En tant que prestataire de services d'investissements habilité à délivrer le service de gestion de portefeuille et la gestion d'OPC, Rothschild & Co Asset Management Europe a l'obligation d'agir au mieux des intérêts de ses clients ou de l'OPC.

A ce titre, Rothschild & Co Asset Management Europe a instauré une politique de sélection et d'évaluation des entités qui lui fournissent les services, en prenant en compte des critères liés notamment à la qualité de l'analyse financière produite.

La présente politique s'applique aux catégories d'instruments financiers suivants:

- Les actions et valeurs assimilées,
- Les produits de taux,
- Les instruments financiers à terme, les OPC et le change.

#### 5.1.1 Politique de sélection des intermédiaires

Rothschild & Co Asset Management Europe n'exécute pas ses ordres (résultant des décisions d'investissement) directement mais a recours à des intermédiaires. Rothschild & Co Asset Management Europe doit prendre toutes les mesures nécessaires pour sélectionner les intermédiaires dont la politique d'exécution connue permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres.

Rothschild & Co Asset Management Europe a instauré un Comité en charge de l'autorisation des intermédiaires pour sélectionner les intermédiaires les plus à même de fournir le meilleur résultat dans l'exécution des ordres, en tenant compte notamment des facteurs suivants, par ordre d'importance:

- La rapidité d'exécution;
- Le prix de l'instrument financier;
- Le coût global de la réalisation de l'ordre;
- La probabilité d'exécution de l'ordre et le règlement;
- La taille de l'ordre;
- La nature de l'ordre (limite, à tout prix, au marché);
- Les places de marchés accessibles;
- La qualité du back office (notamment le traitement des ordres, le reporting, etc.);
- Toutes autres considérations relatives à l'exécution de l'ordre.



### **5.1.2 Politique d'exécution des ordres**

Rothschild & Co Asset Management Europe a mis en œuvre une politique d'exécution afin de permettre à ses clients d'obtenir avec régularité le meilleur résultat possible pour l'exécution de leurs ordres, conformément aux dispositions législatives et réglementaires.

Afin de s'assurer du respect de l'intérêt exclusif des investisseurs et de leur traitement équitable tout au long du processus de traitement des ordres, les services concernés de Rothschild & Co Asset Management Europe mettent en œuvre notamment les procédures suivantes:

- Les ordres sont systématiquement horodatés et pré-affectés, même en cas de groupage d'ordres
- Les ordres sont exécutés exclusivement auprès d'intermédiaires préalablement agréés et évalués selon les critères définis;
- Après exécution, l'affectation des ordres est automatique en fonction de l'ordre initial;
- Lorsque l'exécution est partielle, l'allocation est faite systématiquement au prorata des ordres initiaux;
- Une piste d'audit archive et horodate chaque étape du processus.

En cas d'instruction spécifique du client (RTO/Conseil), Rothschild & Co Asset Management Europe peut être exonéré de prendre tout ou parties des mesures prévues dans le cadre de sa politique de meilleure exécution.

### **5.1.3 Evaluation et notation des intermédiaires**

Rothschild & Co Asset Management Europe a mis en place un dispositif de surveillance de ses dispositifs de réception-transmission d'ordres et d'exécution d'ordres.

Les évaluations sont réalisées chaque semestre lors du Comité de Notation des Intermédiaires.

Une notation de la qualité d'exécution est préalablement attribuée par la table de négociation, qui est le reflet du suivi de la Best Execution réalisée en premier niveau.

Le Comité analyse les éléments suivants:

- La qualité et la rapidité des transactions par intermédiaires et par catégorie d'instruments financiers. Cette évaluation est effectuée à partir d'un rapport d'analyse quotidien des délais de traitement, prix exécution, données VWAP,
- Les incidents,
- La contractualisation et spécialement les accords particuliers conclus avec l'intermédiaire (rabais, remises, avantages...) et les potentiels conflits d'intérêts.
- Le dispositif de contrôle de l'exécution: le service de contrôle permanent de 2ème niveau de Rothschild & Co Asset Management Europe présente les résultats de ces contrôles sur l'exécution et la sélection des intermédiaires, Le suivi du budget du compte Recherche.
- Tous évènements susceptibles d'avoir un impact sur le dispositif d'exécution de Rothschild & Co Asset Management Europe.

En conclusion de ces données, le Comité valide la notation des intermédiaires afin de décider de la poursuite ou de la clôture de la relation commerciale existante en fonction de:

- La qualité et la fiabilité des exécutions (prix, suivi de l'ordre, rapidité, fiabilité);
- La qualité de l'information et la qualité de la relation commerciale;

- La qualité de traitement de dépouillement des ordres (rapidité, taux de fiabilité).

#### **5.1.4 Dispositif de contrôle**

Des contrôles sont réalisés régulièrement selon les procédures en vigueur pour vérifier le respect des critères définis. Les résultats des tests sont intégrés dans une évaluation des risques réalisée au sein de la société et incluse au niveau du groupe Rothschild & Co.

La présente Politique et les dispositifs en matière de réception, transmission et exécution d'Ordres sont revus au moins une fois par an ou chaque fois qu'un changement significatif intervient dans le dispositif mis en place par Rothschild & Co Asset Management Europe.

Une version à jour de la présente Politique est disponible sur le site internet de Rothschild & Co Asset Management Europe.

#### **5.1.5 Meilleure Sélection et contrôle des prestataires fournisseurs de recherche**

En application de la réglementation, Rothschild & Co Asset Management Europe a mis en œuvre une politique de sélection et d'évaluation des entités qui lui fournissent le service de recherche en prenant en compte des critères liés notamment à la qualité de l'analyse financière produite.

Les frais de recherche sont supportés différemment en fonction des services de gestion:

- Pour la gestion sous mandat, les frais de recherche sont exclusivement supportés par Rothschild & Co Asset Management Europe;
- Pour la gestion collective, les frais de recherche sont intégrés dans les frais de transactions et crédités sur un compte de Commissions de Courtage Partagé (CSA/RPA).

La politique de sélection et d'évaluation de la recherche utilisée dans le cadre des prestations rendues prend en compte des critères liés notamment à:

- La qualité de l'analyse / qualité de la recherche (notation, etc.);
- L'aide à la rencontre avec les entreprises;
- Les spécialisations sectorielles et géographiques;
- La personnalisation des analyses ;
- Le coût.

Une revue régulière des fournisseurs de recherche est effectuée sur la base des critères suivants:

- Les classements de place;
- Les commentaires du métier;
- L'analyse de la qualité; Le prix de chaque prestation.

Une convention est signée avec chaque prestataire.

## 5.2 Critères ESG et Transition énergétique / Article 173

Martin Maurel Dollar Plus respecte la politique ESG établie par Rothschild & Co Asset Management Europe dont les grands principes sont :

- Le respect d'un ensemble d'exclusions
- L'intégration de critères ESG dans la gestion du fonds :
  - o calcul et pilotage de la note ESG du portefeuille
  - o calcul de l'intensité carbone du portefeuille
- Une politique d'engagement qui s'exprime à différents niveaux au sein de la société de gestion à travers un dialogue avec nos participations sur les thématiques ESG, l'exercice de nos droits de vote en lien avec des considérations ISR, la signature des UNPRI par Rothschild & Co Asset Management Europe et notre participation à des projets d'engagement (avec des ONG).

Les principales sources d'informations utilisées sont :

- MSCI ESG Research, qui nous fournit l'essentiel des données utilisées en matière de notation ESG et de calcul carbone
- Institutional Shareholder Services (ISS) pour l'exercice des droits de vote

## 5.3 Exercice des droits de vote

### 5.3.1 *Politique de vote*

Notre politique de vote couvre la zone Europe et nous privilégions les sociétés dont la capitalisation est supérieure à 350 millions €. En conséquence, le périmètre des droits de vote couvre les valeurs actions européennes détenues dans les OPC gérés par Rothschild & Co Asset Management Europe. Afin de répondre à la politique ESG que nous suivons, nous pouvons également exercer nos droits votes à toutes les autres valeurs actions européennes détenues dans nos OPC, si ceux-ci l'exigent. Par ailleurs, nous nous réservons le droit d'exercer des droits de votes de façon exceptionnelle:

- lors d'une augmentation de capital défensive si la société fait l'objet d'une OPA
- par décision d'un gérant ou d'un client
- à la demande ou une contrainte ESG

Les Etats-Unis sont partiellement couverts, quand la participation n'implique aucun surcoût pour RAM. Le reste du monde, et certains pays européens (Danemark et Suisse) ne sont pas couverts en raison du coût élevé induit par la connaissance, l'analyse et l'exercice des résolutions. Nous n'exerçons pas non plus nos droits de vote lorsque:

- les délais d'immobilisation des titres constituent une gêne trop importante et nuiraient à la gestion financière de l'OPC
- le contenu des résolutions et/ou recommandations de vote n'ont pas pu nous être transmis dans des délais permettant une analyse
- les frais d'exercice des droits de vote, trop élevés, justifient une abstention de notre part et ce dans l'intérêt des porteurs de parts de l'OPC

### 5.3.2 Exercice des droits de vote

Notre politique de vote se veut suivre les principes d'investissement socialement responsable (ISR) sur les sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). L'analyse et les recommandations des résolutions nous sont faites par la société spécialisée ISS (<https://www.issgovernance.com/>), Institutional Shareholder Services. Les recommandations les plus importantes peuvent être étudiées par nos analystes et traitées afin de favoriser les investisseurs. Les décisions prises sont communes à tous nos OPC.

Les bulletins de votes sont transmis :

- soit numériquement via des plateformes internet de votes dédiées (principalement les AG des pays étrangers)
- soit manuellement via des formulaires papiers (assemblées générales françaises)

Le détail de la politique de votes est disponible sur notre site internet [https://am.be.rothschildandco.com/stock/lib/ESG/20190709\\_Rapport%20ESG.pdf](https://am.be.rothschildandco.com/stock/lib/ESG/20190709_Rapport%20ESG.pdf)

## 5.4 Politique de rémunération

La politique de rémunération de Rothschild & Co Asset Management Europe (R&Co AM Europe) est définie dans un objectif de fidélisation du personnel, de gestion saine et efficace du risque et d'alignement des intérêts des collaborateurs et des clients.

L'ensemble du personnel est rémunéré sous la forme d'un salaire fixe et d'une éventuelle partie variable fondée sur des éléments d'appréciation qualitatifs et quantitatifs (selon les fonctions) sur la base de l'évaluation annuelle.

Un équilibre approprié est établi entre les composantes fixe et variable de la rémunération globale et la composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique souple puisse être exercée en matière de composantes variables de la rémunération, souplesse pouvant aller jusqu'à la réduction de la rémunération variable à zéro en cas de mauvaise performance et/ou de comportement contraire à l'éthique ou au bon respect des règles.

La rémunération du personnel de la conformité et de la filière risques est fixée indépendamment de celle des métiers dont ils contrôlent et valident les opérations, et à un niveau suffisant pour disposer de personnes qualifiées et expérimentées; elle tient compte de la réalisation des objectifs associés à la fonction.

Pour les autres membres du personnel, outre le respect du dispositif de conformité, les critères de performance appliqués aux collaborateurs de R&Co AM Europe reposent sur les principes suivants :

#### Gérants de fonds, gestionnaires financiers

- Les performances sont tout d'abord mesurées au niveau de l'équipe à laquelle ils appartiennent.
- Les performances sont évaluées dans la mesure du possible en comparaison par rapport à la concurrence ou par rapport à des indices de comparaison.
- Les performances relatives sont évaluées de manière qualitative sur une longue période.
- En cas de commission de surperformance, il n'y a pas de lien entre le montant de la commission de surperformance facturable et le montant de la rémunération variable des gestionnaires.

#### Commerciaux institutionnels et distributeurs

- Les performances sont également évaluées en termes de contribution aux objectifs alloués à l'équipe à laquelle ils appartiennent. Elles ne sont jamais déclinées ni par client ni par produit.

Pour ce qui est des autres fonctions, les performances sont évaluées sur la base d'objectifs quantitatifs comme qualitatifs, fixés chaque année par les managers dans le cadre du process d'évaluation.

Le processus de détermination des rémunérations est itératif. Les dirigeants proposent au Comité des rémunérations Groupe qui se tient début décembre, les enveloppes de bonus et d'augmentations individuelles ainsi que les modalités de rémunération de la population régulée.

La Population Régulée au titre des directives AIFM et UCITS regroupe les fonctions suivantes :

- Direction Générale (hors Associés Gérants <sup>(1)</sup>)
- Gestionnaires de FIA ou d'OPCVM
- Responsables développement et marketing
- RCCI
- Fonction risques (opérationnel, de marché...)
- Responsables administratifs
- Tout autre collaborateur ayant un impact significatif sur le profil de risque de la société ou des FIA/OPC gérés et dont le salaire se situe dans la même tranche que les autres preneurs de risques

*<sup>(1)</sup>: Les Associés gérants sont exclus car de par leur statut, ils sont responsables de manière indéfinie sur leurs biens personnels. Par ailleurs, les dividendes qui leur sont versés par la société de gestion ne sont pas couverts par les Directives AIFM ou OPCVM 5, et ceux-ci ne perçoivent aucun autre type de rémunération sur la société de gestion.*

Des modalités spécifiques de rémunération variable différée leur sont appliquées

La liste nominative de la Population Régulée ainsi que les modalités spécifiques de leur rémunération variable différée seront revues annuellement par le Comité de Surveillance de R&Co AM Europe et par le Comité des Nominations et des Rémunérations de Rothschild & Co SCA.

L'intégralité de la politique de rémunération de R&Co AM Europe est disponible au 29, avenue de Messine, Paris 8ème, après prise de rendez-vous auprès du service des Ressources Humaines.

- Au titre de l'année 2019, les montants de rémunérations attribuées par R&Co AM Europe sont les suivants :

	Nombre de collaborateurs	Rémunération totale	Rémunération fixe	Rémunération variable
Population totale	<b>159</b>	<b>16,08</b>	<b>11,78</b>	<b>4,30</b>
Population régulée au titre de AIFM / UCITS	<b>44</b>	<b>6,71</b>		
Dont gérants et analystes	33	4,92		
Dont autre population régulée	11	1,79		

## 6. Certification du commissaire aux comptes

---

**JEAN-PAUL FOUCAULT**  
H.E.C. DIPLOMÉ D'EXPERTISE COMPTABLE  
ANCIEN ELEVE DE L'ECOLE NATIONALE DES IMPOTS  
DOCTEUR D'ETAT EN DROIT  
COMMISSAIRE AUX COMPTES

**Avec la collaboration de :**

**OLIVIER FOUCAULT**  
H.E.C. - M.S.T.C.F. - LICENCE EN DROIT  
EXPERT-COMPTABLE, COMMISSAIRE AUX COMPTES  
CHARTERED CERTIFIED ACCOUNTANT, REGISTERED AUDITOR (U.K.)  
ACPIA INTERNATIONAL ASSOCIATE, CERTIFICAT IFRS

E-mail : [jpfoucault@foucault.fr](mailto:jpfoucault@foucault.fr)

**FCP MARTIN MAUREL DOLLARPLUS**  
**Exercice clos le 31 décembre 2019**

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Aux porteurs de parts,

#### **I - OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration de la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du FCP MARTIN MAUREL DOLLARPLUS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

#### **II - FONDEMENT DE L'OPINION**

##### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Bureaux et correspondances : 99 avenue Achille Peretti - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE  
Siège social : 229 boulevard Pereire - 75017 PARIS  
Téléphone : 01.55.62.19.55  
Télécopie : 01.46.24.44.53  
E-mail : [cbaf@foucault.fr](mailto:cbaf@foucault.fr)

### III - JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### IV - VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux porteurs de parts.

### V - RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration de la société de gestion.

### VI - RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 20 avril 2020.

Le Commissaire aux Comptes,



Jean-Paul FOUCAULT

## 7. Comptes annuels

### 7.1 Bilan au 31 décembre 2019 en USD

#### 7.1.1 Bilan actif

	31/12/2019	31/12/2018
<b>Immobilisations nettes</b>	0,00	0,00
<b>Dépôts</b>	0,00	0,00
<b>Instruments financiers</b>	<b>230 652 231,30</b>	<b>122 572 322,41</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	0,00	0,00
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	0,00	0,00
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>203 466 769,99</b>	<b>106 759 040,65</b>
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé	97 729 279,88	96 460 643,90
<i>Titres de créances négociables</i>	76 974 020,21	94 172 102,36
<i>Autres titres de créances</i>	20 755 259,67	2 288 541,54
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	105 737 490,11	10 298 396,75
<b>Organismes de placement collectif</b>	0,00	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et <u>équivalents</u> d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>27 185 461,31</b>	<b>15 813 281,76</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	27 185 461,31	15 813 281,76
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	0,00	0,00
<b>Créances</b>	<b>191 728 308,85</b>	<b>105 559 026,00</b>
Opérations de change à terme de devises	191 728 308,85	105 559 026,00
Autres	0,00	0,00
<b>Comptes financiers</b>	<b>8 401 991,23</b>	<b>8 139 157,11</b>
Liquidités	8 401 991,23	8 139 157,11
<b>Total de l'actif</b>	<b>430 782 531,38</b>	<b>236 270 505,52</b>

## 7.1.2 Bilan passif

	31/12/2019	31/12/2018
<b>Capitaux propres</b>		
<b>Capital</b>	<b>233 440 048,46</b>	<b>128 665 551,04</b>
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	4 528 230,23	2 339 444,44
Résultat de l'exercice (a, b)	-732 955,36	-424 220,95
<b>Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)</b>	<b>237 235 323,33</b>	<b>130 580 774,53</b>
<b>Instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Dettes</b>	<b>193 547 181,72</b>	<b>105 689 730,99</b>
Opérations de change à terme de devises	193 412 175,45	105 617 723,93
Autres	135 006,27	72 007,06
<b>Comptes financiers</b>	<b>26,33</b>	<b>0,00</b>
Concours bancaires courants	26,33	0,00
Emprunts	0,00	0,00
<b>Total du passif</b>	<b>430 782 531,38</b>	<b>236 270 505,52</b>

(a) Y compris comptes de régularisation  
(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

### 7.1.3 Hors-bilan

	31/12/2019	31/12/2018
<b>Opérations de couverture</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
<b>Autres opérations</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

## 7.2 Compte de résultat au 31 décembre 2019 en USD

	31/12/2019	31/12/2018
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	142 001,45	102 908,30
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	462 056,51	269 878,26
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>Total (1)</b>	<b>604 057,96</b>	<b>372 786,56</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	0,00
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>Total (2)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Résultat sur opérations financières (1 - 2)</b>	<b>604 057,96</b>	<b>372 786,56</b>
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 162 107,83	742 880,91
<b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>-558 049,87</b>	<b>-370 094,35</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-174 905,49	-54 126,60
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
<b>Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>-732 955,36</b>	<b>-424 220,95</b>

## 8. Annexes aux comptes annuels

---

### 8.1 Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié. Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- Image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité
- Régularité, sincérité,
- Prudence,
- Permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus. La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO. La durée de l'exercice est de 12 mois.

#### 8.1.1 Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrés dans des comptes "différences d'estimation".

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

##### 8.1.1.1 Dépôts

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

##### 8.1.1.2 Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

### **8.1.1.3 Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé**

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

### **8.1.1.4 Titres de créances négociables**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an: Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an: Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (STAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France.

### **8.1.1.5 OPC détenus**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

### **8.1.1.6 Opérations temporaires sur titres :**

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique "créances représentatives des titres reçus en pension" pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique "créances représentatives de titres prêtés" à la valeur actuelle majorée des intérêts courus recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique "titres empruntés" pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique "dettes représentatives de titres empruntés" pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

### 8.1.1.7 Instruments financiers à terme

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

- Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

- **Les swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

- **Engagements Hors Bilan :**

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

### 8.1.2 Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net. Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Le taux appliqué sur la base de l'actif net hors OPC du groupe Rothschild Martin Maurel est de :

- Pour la Part I: 0,25% TTC
- Pour la Part P: 0,75% TTC

### 8.1.3 Affectation des sommes distribuables

#### 8.1.3.1 Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

- Le **résultat**: le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres

constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

- Les **Plus et Moins-values**: les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

### 8.1.3.2 Modalités d'affectation des sommes distribuables

Sommes Distribuables	Parts I et P
Affectation du résultat net	Capitalisation
Affectation des plus ou moins-values Nettes réalisés	Capitalisation

## 8.2 Evolution de l'actif net au 31/12/2019 en USD

	31/12/2019	31/12/2018
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>130 580 774,53</b>	<b>112 826 801,45</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	218 381 521,49	136 849 510,54
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-115 006 018,18	-121 090 923,40
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	0,54	0,00
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-443 153,32	-349 258,65
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	8 692 210,51	10 768 602,80
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-1 077 111,92	-3 933 052,75
Frais de transactions	0,00	0,00
Différences de change	-3 237 542,75	-4 122 325,82
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-97 307,70	1 514,71
Différence d'estimation exercice N	-131 309,68	-34 001,98
Différence d'estimation exercice N-1	34 001,98	35 516,69
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N-1	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-558 049,87	-370 094,35
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>237 235 323,33</b>	<b>130 580 774,53</b>



## 8.3 Compléments d'information

### 8.3.1 Ventilation par nature juridique ou économique des instruments financiers

	Montant	%
<b>Actif</b>		
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>		
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Titres de créances</b>		
Autres	3 365 275,45	1,42
Titres négociables à court terme (NEU CP) émetteurs non fin. <u>Étr. européens</u> marché non	105 737 490,11	44,57
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	52 855 178,76	22,28
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	24 118 841,45	10,17
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers étrangers -	3 365 685,05	1,42
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers étrangers -	14 024 299,17	5,91
<b>TOTAL Titres de créances</b>	<b>203 466 769,99</b>	<b>85,77</b>
<b>Passif</b>		
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>		
<b>TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Hors-bilan</b>		
<b>Opérations de couverture</b>		
<b>TOTAL Opérations de couverture</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres opérations</b>		
<b>TOTAL Autres opérations</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

### 8.3.2 Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>Actif</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	203 466 769,99	85,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	27 185 481,31	11,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 401 991,23	3,54
<b>Passif</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26,33	0,00
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 8.3.3 Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>Actif</b>										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	186 057 865,04	78,43	17 408 904,95	7,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	27 185 461,31	11,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	8 401 991,23	3,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	26,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 8.3.4 Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	EUR						Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>Actif</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	192 976 388,39	81,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	193 412 175,45	81,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	26,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 8.3.5 Créances et dettes: ventilation par nature

	31/12/2019
<b>Créances</b>	
Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	191 728 308,85
<b>Total des créances</b>	<b>191 728 308,85</b>
<b>Dettes</b>	
Vente à terme de devise	193 412 175,45
Frais de gestion	135 006,27
<b>Total des dettes</b>	<b>193 547 181,72</b>

### 8.3.6 Capitaux propres

#### 8.3.6.1 Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
<b>MARTIN MAUREL DOLLARPLUS I</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	50 665	65 373 923,56
Parts rachetées durant l'exercice	-33 931	-43 794 838,54
Solde net des souscriptions/rachats	16 734	21 579 085,02
<b>MARTIN MAUREL DOLLARPLUS P</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	94 900	153 007 597,93
Parts rachetées durant l'exercice	-44 142	-71 211 179,64
Solde net des souscriptions/rachats	50 758	81 796 418,29

### 8.3.6.2 Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
<b>MARTIN MAUREL DOLLARPLUS I</b>	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
<b>Total des commissions acquises</b>	<b>0,00</b>
<b>MARTIN MAUREL DOLLARPLUS P</b>	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
<b>Total des commissions acquises</b>	<b>0,00</b>

### 8.3.7 Frais de gestion

	31/12/2019
<b>MARTIN MAUREL DOLLARPLUS I</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	110 276,37
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,25
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>MARTIN MAUREL DOLLARPLUS P</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 051 831,46
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,75
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

### 8.3.8 Engagements reçus et donnés

#### 8.3.8.1 Garanties reçues par l'OPC

Néant.

#### 8.3.8.2 Autres engagements reçus et/ou donnés

Néant.

### 8.3.9 Autres informations

#### 8.3.9.1 Valeur actuelle des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2019
Titres pris en pension livrée	27 362 747,49
Titres empruntés	0,00

#### 8.3.9.2 Valeur actuelle des titres constitutifs de dépôts de garantie

	31/12/2019
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et <u>non inscrits</u> au bilan	0,00

### 8.3.9.3 Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

	Code Isin	Libellés	31/12/2019
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00

### 8.3.10 Tableau d'affectation des sommes distribuables

#### 8.3.10.1 Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice

Néant.

#### 8.3.10.2 Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/12/2019	31/12/2018
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-732 955,36	-424 220,95
<b>Total</b>	<b>-732 955,36</b>	<b>-424 220,95</b>

	31/12/2019	31/12/2018
<b>MARTIN MAUREL DOLLARPLUS I</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	39 890,43	16 649,17
<b>Total</b>	<b>39 890,43</b>	<b>16 649,17</b>

	31/12/2019	31/12/2018
<b>MARTIN MAUREL DOLLARPLUS P</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-772 845,79	-440 870,12
<b>Total</b>	<b>-772 845,79</b>	<b>-440 870,12</b>

### 8.3.10.3 Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/12/2019	31/12/2018
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	4 528 230,23	2 339 444,44
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>4 528 230,23</b>	<b>2 339 444,44</b>

	31/12/2019	31/12/2018
<b>MARTIN MAUREL DOLLARPLUS I</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	1 034 248,21	568 099,98
<b>Total</b>	<b>1 034 248,21</b>	<b>568 099,98</b>

	31/12/2019	31/12/2018
<b>MARTIN MAUREL DOLLARPLUS P</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	3 493 982,02	1 771 344,46
<b>Total</b>	<b>3 493 982,02</b>	<b>1 771 344,46</b>

### 8.3.11 Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	31/12/2015	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
<b>Actif net Global en USD</b>	<b>57 810 606,27</b>	<b>51 617 285,22</b>	<b>112 826 801,45</b>	<b>130 580 774,53</b>	<b>237 235 323,33</b>
<b>MARTIN MAUREL DOLLARPLUS I</b>					
Actif net en USD	8 693 445,63	11 899 434,04	43 114 739,21	31 765 684,02	54 298 825,12
Nombre de titres	7 084	9 621	34 464	24 891	41 625
Valeur liquidative unitaire en USD	1 227,19	1 236,82	1 251,01	1 276,19	1 304,48
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en USD	4,96	11,92	14,18	22,82	24,84
Capitalisation unitaire en USD sur résultat	-2,52	-2,85	-1,08	0,66	0,95
<b>MARTIN MAUREL DOLLARPLUS P</b>					
Actif net en USD	49 117 160,64	39 717 851,18	69 712 062,24	98 815 090,51	182 936 498,21
Nombre de titres	31 511	25 409	44 312	61 882	112 640
Valeur liquidative unitaire en USD	1 558,73	1 563,14	1 573,21	1 596,83	1 624,08
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en USD	6,31	15,10	17,88	28,62	31,01
Capitalisation unitaire en USD sur résultat	-6,83	-11,39	-9,19	-7,12	-6,86

### 8.3.12 Inventaire en USD

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Titres de créances</b>				
<b>Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
VOLK FINA SERV AG ZCP 21-02-20	EUR	3 000 000	3 365 685,05	1,42
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>3 365 685,05</b>	<b>1,42</b>
<b>BELGIQUE</b>				
ENI FINA INTE SA ZCP 06-02-20	USD	3 500 000	3 492 909,39	1,47
<b>TOTAL BELGIQUE</b>			<b>3 492 909,39</b>	<b>1,47</b>
<b>FRANCE</b>				
AXA BANQUE ZCP 14-01-20	EUR	3 000 000	3 364 823,88	1,42
BANQUE PALATINE ZCP 27-03-20	EUR	3 500 000	3 928 782,24	1,66
BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS 230120 FIX 0.0	EUR	3 000 000	3 365 275,45	1,42
BPCE ZCP 31-01-20	EUR	3 000 000	3 365 752,40	1,42
CFCM MAIN ANJO BAS ZCP 27-01-20	EUR	3 000 000	3 365 358,68	1,42
CRED INDU ET COMM ZCP 12-05-20	EUR	3 000 000	3 369 044,20	1,42
CREDIT AGRICOLE SA 030120 FIX -0.48	EUR	3 000 000	3 364 434,11	1,42
CREDIT MUTUEL ARKEA 060320 FIX 0.0	EUR	3 000 000	3 362 073,59	1,42
CSSE FEDER CIT MUT OCEAN 210420 FIX -0.37	EUR	3 500 000	3 929 679,27	1,66
EDENRED 070220 FIX -0.36	EUR	3 000 000	3 365 629,88	1,42
ELEC DE FRAN EDF ZCP 20-01-20	EUR	3 500 000	3 925 903,80	1,65
FONC DES REGI SGP ZCP 02-01-20	EUR	3 500 000	3 925 103,35	1,65
FRANFINANCE SA 160120 FIX 0.0	EUR	3 000 000	3 364 980,94	1,42
GROUPE DANONE ZCP 24-02-19	EUR	3 500 000	3 927 401,99	1,66
KERING FINANCE (EX PPR FINANCE) 160120 FIX 0.0	EUR	4 000 000	4 486 510,36	1,88
KLEPIERRE ZCP 28-02-20	EUR	3 000 000	3 366 356,72	1,42
LA BANQUE POSTALE 020120 FIX 0.0	EUR	3 500 000	3 925 126,25	1,65
NATIXIS ZCP 31-01-20	EUR	2 500 000	2 804 793,66	1,18
SAGESS FIX 09-01-20 -0.415	EUR	3 000 000	3 364 619,17	1,42
SOCIETE DES AUTOR 060420 FIX -0.315	EUR	3 000 000	3 367 223,37	1,42
SODEXO ZCP 06-01-20	EUR	3 000 000	3 364 532,25	1,42
SUEZ SA 130120 FIX -0.365	EUR	3 000 000	3 364 697,68	1,42
UNIBAIL RODAMCO SE ZCP 18-03-20	EUR	3 000 000	3 367 086,70	1,42
VINCI SA ZCP 06-02-20	EUR	3 000 000	3 365 696,28	1,42
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>84 700 886,22</b>	<b>35,71</b>
<b>ITALIE</b>				
RENAULT CREDIT INTERNATIONAL S.A 210120 FIX -0.37	EUR	3 500 000	3 925 881,98	1,65
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>3 925 881,98</b>	<b>1,65</b>

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>PAYS-BAS</b>				
COCA COLA HBC FINANCE BV 210220 FIX -0.37	EUR	2 000 000	2 243 917,24	0,95
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>2 243 917,24</b>	<b>0,95</b>
<b>TOTAL Titres de créances négo. sur marchés régl. ou ass.</b>			<b>97 729 279,88</b>	<b>41,20</b>
<b>Titres de créances non négociés sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
DAIMLER AG 180320 FIX 0.0	EUR	3 000 000	3 366 618,26	1,42
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>3 366 618,26</b>	<b>1,42</b>
<b>BELGIQUE</b>				
LVMH FINANCE BELGIQUE SA 270120 FIX 0.0	EUR	3 000 000	3 365 370,83	1,42
<b>TOTAL BELGIQUE</b>			<b>3 365 370,83</b>	<b>1,42</b>
<b>ESPAGNE</b>				
BANC BILB VIZC ARG ZCP 03-02-20	EUR	4 000 000	4 487 486,55	1,88
ENDESA SA 120220 FIX 0.0	EUR	3 000 000	3 365 645,77	1,42
RED ELEC FINA SA ZCP 20-01-20	EUR	3 000 000	3 365 033,76	1,42
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>11 218 166,08</b>	<b>4,72</b>
<b>FRANCE</b>				
BFCM (BANQUE F 021220 FIX 0.0	EUR	3 000 000	3 373 480,89	1,42
BNP PARIBAS ZCP 06-02-20	EUR	5 000 000	5 610 111,16	2,36
BRED BANQ POPU ZCP 23-01-20	EUR	3 000 000	3 365 131,46	1,42
CA CONS FINA ZCP 28-02-20	EUR	3 000 000	3 366 410,99	1,42
CIE GEN. DES ETS MICHELIN 130220 FIX 0.0	EUR	3 000 000	3 365 877,73	1,42
COFACE ZCP 08-01-20	USD	3 500 000	3 499 003,76	1,47
CRCA ANJO ET MAIN ZCP 28-01-20	EUR	3 000 000	3 365 511,10	1,42
CRCA DE LUNI NORD ZCP 08-03-20	EUR	4 000 000	4 489 123,19	1,89
CRED AGRI CIB ZCP 15-01-20	EUR	3 500 000	3 925 746,74	1,65
CREDIT LYONNAIS ZCP 19-02-20	EUR	3 500 000	3 926 999,23	1,66
ENGIE SA 020320 FIX 0.0	EUR	3 500 000	3 928 003,54	1,66
GECINA ZCP 30-03-20	EUR	3 000 000	3 367 430,26	1,42
ICADE 150620 FIX 0.0	EUR	3 000 000	3 369 477,22	1,42
LA POSTE 130320 FIX 0.0	EUR	3 000 000	3 367 043,63	1,42
PSA BANQUE FRANCE ZCP 23-01-20	EUR	2 500 000	2 804 310,50	1,18
RATP ZCP 09-01-20	USD	3 500 000	3 498 468,45	1,47
RTE EDF TRANSPORT ZCP 20-01-20	EUR	3 500 000	3 925 965,98	1,65
SOCI GENE SA ZCP 08-02-20	EUR	4 000 000	4 488 088,92	1,89
TECH EURO SNC ZCP 20-01-20	EUR	3 000 000	3 364 900,53	1,42
UNION NATIONAL 140220 FIX 0.0	EUR	3 500 000	3 927 427,10	1,66
VEOL ENVI SA ZCP 15-01-20	EUR	3 000 000	3 364 873,43	1,42

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
VIVENDI SA ZCP 06-01-20	EUR	3 000 000	3 364 508,88	1,42
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>81 057 894,69</b>	<b>34,16</b>
<b>PAYS-BAS</b>				
HEINEKEN NV 150120 FIX 0.0	EUR	3 000 000	3 364 860,34	1,42
IBERDROLA INTERNATIONAL BV 070120 FIX 0.0	EUR	3 000 000	3 364 579,91	1,42
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>6 729 440,25</b>	<b>2,84</b>
<b>TOTAL Titres de créances non <u>ng. sur mar. régl. ou ass.</u></b>			<b>105 737 490,11</b>	<b>44,56</b>
<b>TOTAL Titres de créances</b>			<b>203 466 769,99</b>	<b>85,76</b>
<b>Titres reçus en pension</b>				
<b>ESPAGNE</b>				
B BILB VIZC A 3.0% 20-10-20	USD	3 000 000	3 022 080,00	1,27
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>3 022 080,00</b>	<b>1,27</b>
<b>ETATS UNIS AMERIQUE</b>				
HSBC U 2.35% 05-03-20	USD	2 000 000	2 004 347,22	0,84
JPM CHASE L3RUSD+1.15% 19-06-23	USD	5 000 000	4 978 711,46	2,10
<b>TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE</b>			<b>6 981 058,68</b>	<b>2,94</b>
<b>FRANCE</b>				
BNP PAR 2.375% 21-05-20	USD	2 000 000	1 997 462,50	0,84
EDF 2.35% 13-10-20	USD	4 700 000	4 709 197,64	2,00
FRANCE TELECOM 4.125% 14/09/21	USD	2 000 000	2 088 821,67	0,88
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>8 793 481,81</b>	<b>3,72</b>
<b>PAYS-BAS</b>				
ABNANV 0 08/27/21	USD	2 000 000	1 999 423,40	0,84
ING BA L3RUSD+0.88% 15-08-21	USD	3 000 000	3 020 242,17	1,28
ING BANK NV 2.45% 18-03-20	USD	1 000 000	1 003 093,89	0,42
ING GROEP NV 3.15% 29-03-22	USD	2 300 000	2 356 229,25	0,99
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>8 378 988,71</b>	<b>3,53</b>
<b>TOTAL Titres reçus en pension</b>			<b>27 175 609,20</b>	<b>11,46</b>
<b>Indemnités sur titres reçus en pension</b>			<b>9 852,11</b>	<b>0,00</b>
<b>Créances</b>			<b>191 728 308,85</b>	<b>80,82</b>
<b>Dettes</b>			<b>-193 547 181,72</b>	<b>-81,58</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>8 401 964,90</b>	<b>3,54</b>
<b>Actif net</b>			<b>237 235 323,33</b>	<b>100,00</b>

MARTIN MAUREL DOLLARPLUS I	USD	41 625	1 304,48	
MARTIN MAUREL DOLLARPLUS P	USD	112 640	1 624,08	